

POESIE.

DEVOIRS DE LA SOCIÉTÉ.

Réveille-toi, mortel, deviens utile au monde;
Sors de l'indifférence où languissent tes jours.
Le tems fuit : hâte-toi : demain, la nuit profonde
T'engloutira pour toujours.

Regarde autour de toi, contemple tout l'espace,
Par quel commun accord le monde est gouverné :
Nul être n'est oisif, tout occupe sa place,
Et tout est enchaîné,

Les vents épurent l'air ; l'air balance les ondes ;
Pour la fertilité l'eau circule en tout lieu ;
Les germes sont féconds ; le feu nourrit les mondes,
Et tout nourrit le feu.

Les hommes t'ont servi, même avant ta naissance ;
Ils t'ont créé des lois et bâti des remparts :
De vingt siècles unis la lente expérience
T'a préparé les arts.

La maison qui te couvre et qui te sert d'asile,
Le pain qui te nourrit, tes plaisirs, tes besoins,
Tout impose à ton cœur le devoir d'être utile ;
Tout réclame tes soins.

Ta patrie aux vertus a formé ton enfance ;
Les ministres des lois te font des jours heureux ;
Les guerriers, teins de sang, meurent pour ta défense ;
Et que fais-tu pour eux ?

L'homme se doit à l'homme, en tout rang, à tout âge,
Sur le riche orgueilleux l'indigent à ses droits,
Le faible sur le fort, l'imprudent sur le sage,
Les sujets sur les rois.

THOMAS.

AU REDACTEUR DE L'ARGUS.

MONSIEUR,

LISANT l'autre jour un ancien numéro de la Gazette de Québec de Mr. Neilson, il m'advint de jeter la vue sur une adresse aux électeurs des Trois-Rivières, par C. R. Ogden, Ecuyer, à son retour d'Angleterre. Cette adresse en date du 6 Décembre 1824, fut d'abord insérée dans le *Montreal Herald*, le 8, et parut dans la Gazette dont je la tire, le 13 du même mois. Cette lettre ou adresse me paraissant peindre assez clairement les *sentiments* dont l'auteur était alors pénétré pour les électeurs de cette ville, me semble devoir obtenir place dans votre feuille. L'auteur de cette lettre, ne pourra sans doute y trouver à redire, l'ayant lui-même rendu publique il y a deux ans. La voici mot pour mot :—

Aux libres et indépendans Electeurs des Trois Rivières.

MESSIEURS,

Mon absence m'a empêché jusqu'ici de faire à ceux d'entre vous qui m'ont honoré de leurs suffrages à la dernière élection, mes très-sincères remerciemens de la chaleur et de la cordialité avec lesquelles vous m'avez soutenu cette occasion. Je ferais une injustice à mes propres sentimens si je ne profitais de la première occasion depuis mon retour, pour vous assurer qu'il ne pourrait y avoir rien de plus flatteur pour moi que les efforts généreux que vous avez faits pour me procurer l'honneur de vous représenter au parlement, dans un tems où il m'était impossible de solliciter vos voix en personne. Si vous eussiez atteint votre objet, Messieurs, ma conduite passée, comme votre représentant, est une garantie que j'aurais continué à répondre à la confiance reposée en moi, avec une vigilance et une fidélité scrupuleuses. Vos concitoyens ont, cependant, jugé à propos de ne pas avoir égard aux services de dix années, et la relation par laquelle nous avons été jusqu'ici liés est maintenant dissoute. S'ils ont été induits à rompre le lien par une conviction de bonne foi qu'il n'était plus à propos d'être influencés par ces principes loyaux et constitutionnels qui m'ont guidé jusqu'ici dans la vie publique ; ou s'ils ont été les dupes des artifices de l'intrigue, dans le choix qu'ils ont fait ; ce sont des questions dont je laisse la solution à d'autres.

Ma conscience me rendant témoignage que je n'ai jamais perdu de vue les intérêts de cette ville

tant qu'ils m'ont été confiés, et l'attention vigilante avec laquelle je les ai avancés, étant attestée par des faits qui frappent tous les jours les yeux de ses habitans, je me retire de la scène où j'ai été si long tems acteur, sans avoir l'âme troublée par aucun reproche intérieur. Moi, je n'ai pas été inconséquent : mes principes politiques n'ont subi aucun changement ; je ne les ai pas troqués contre des doctrines d'invention nouvelle, qui ne peuvent être adoptées dans la pratique sans renverser la constitution du pays. Si les électeurs, de ce bourg sont à l'abri du reproche de vacillation, est une question que je ne suis pas disposé à discuter : les faits parlent d'eux-mêmes ; et, dans l'occasion présente, leur nature est peut-être trop peu équivoque pour qu'ils aient besoin de commentaire. Il paraît assez clairement qu'il n'y saurait y avoir un meilleur indice de la pureté des principes politiques dans un peuple, que le caractère de ceux qu'il députe au corps chargé des fonctions importantes de la législation. Si cette pierre de touche est appliquée aux électeurs des Trois-Rivières, il résulte qu'ils sont identifiés avec mon successeur, leur concitoyen ! ils louent son intégrité, et se réjouissent de la réputation sans tâche de leur nouveau député. Comme l'issue de la dernière élection démontre sa valeur morale, et son aptitude supérieure pour la place qui lui est assignée, il est à regretter qu'on ait laissé ses vertus publiques et privées languir jusqu'ici dans l'obscurité, et qu'on lui ait si longtems refusé injustement l'occasion de dévouer au bien de son pays ces talens éminens et ces principes purs que l'on reconnaît maintenant être, et qui, sans doute, sont en effet, des traits marquans de son caractère.

« A ceux d'entre vous, messieurs, qui m'ont constamment soutenu depuis la première fois que j'ai aspiré à l'honneur de vous représenter au parlement, je prends la liberté d'ajouter que si, lorsque vous serez assemblés une autre fois, vous êtes disposés à réclamer mes services comme votre député, je me croirai obligé de vous les rendre, et je me trouverai heureux d'avoir encore une fois l'occasion de contribuer à la prospérité des Trois-Rivières.

« En attendant, j'ai l'honneur d'être,
MESSIEURS,
Votre très-fidèle et Obéissant Serviteur,
« CHARLES R. OGDEN. »

« 6 Décembre, 1824. »

Je m'abstiendrai de commenter cet écrit, n'ayant d'autres vues, que de le mettre sous les yeux du public qui l'interprétera certainement suivant sa teneur et d'après l'intention et l'esprit de celui qui l'a rédigé.

VERITAS.

(COMMUNICATION)

Mr. l'Editeur,

VOUS annoncez dans votre feuille du 30 Acût dernier, que « le prochain N°. aura plus d'attrait pour les lecteurs, si comme nous n'en pouvez douter, les personnes qui en ont pris sur elles la tâche, sont aussi heureuses dans l'exécution, quelles paraissent être dans leurs projets. » Vraiment, vous faites un compliment si gracieux à ceux qui prennent la plume pour écrire dans votre journal, que je me laisse aller au penchant naturel que je me sens, d'être utile à mes concitoyens, et contre lequel j'aurais peut-être eu la faiblesse de me roidir, n'eussiez vous pas réveillé mon ardeur. Je vois d'ailleurs, de manière à n'en pas douter, que chaque membre de la société, est tenu de faire tout ce qui est en son pouvoir, lorsqu'il s'agit du bien général.

En effet, qui pourrait, de sang froid, voir approcher le moment qui doit décider de notre sort au parlement durant le tems qu'y siégera celui que nous députerons ? Quel est celui qui, après un instant de réflexion, ne se sentirait pas violemment battu du désir de rechercher les moyens les plus convenables, pour nous assurer que celui qui nous représentera, n'aura jamais d'autres vues que de nous faire du bien ? Quel individu assez indifférent, demeurera renfermé dans son cabinet, derrière son comptoir, attaché à son atelier, ou au milieu de son champ, lorsqu'il entend de tous côtés donner le signal de l'intérêt que chacun doit prendre à une Election ? Non, non, faisons tous ensemble qu'il n'y ait pas un seul citoyen qui s'expose à se dire par la suite, en proie à ces remords : « Ah ! que n'ai-je prêté mes talens, que n'ai-je prêté mon influence, à l'érection de cet édifice qui est le temple de notre liberté et de notre sûreté ! Pourquoi me suis-je refusé à ces généreux élans de mon cœur, vers l'indépendance de sentimens ! Comment ai-je pu être assis sur le bien de mon pays, assez indifférent sur le bonheur de ma famille, assez faible de caractère, pour m'être éloigné de la place publique, pour m'être séparé de mes concitoyens qui connaissent leurs devoirs et sont en garde contre les suites funestes d'une mesure suivie sans réflexion ! »

Chacun sait avec quelle ardeur et quels généreux sentimens, les Romains, les Athéniens, en un mot, tous les peuples de l'antiquité, se portaient aux élections de ceux entre les mains desquels, ils devaient déposer leur autorité et les droits les plus sacrés qui leur assuraient. Eh comment ! serons nous plus indifférens parceque nous avons des intérêts plus chers ! Serons nous plus faibles, parceque l'on a essayé quelques fois à nous intimider ! Serons nous plus ignorans parceque nous avons été à la grande école de l'expérience ! Est ce que personne ne se montrera zélé pour le bien d'une ville entière, que dis-je ! pour l'avantage du pays ! Je ne puis le croire ; la loyauté qui nous caractérise, nous servira d'aiguillon pour nous faire adopter les mesures les plus propres à nous rendre toujours heureux dans la jouissance inestimable du bonheur que nous avons eu de devenir les sujets de sa Majesté Britannique.

Sans aller chez les Romains, portons un instant nos regards sur l'Angleterre. Y voit-on beaucoup de gens qui se disent ou qui disent aux autres, qu'il ne faut pas se mêler d'Elections ? Y rencontre-t-on beaucoup d'individus qui préfèrent au bien de leur pays, la conservation d'une petite amitié avec des gens qui finissent par les accabler de mépris ? En un mot, y a-t-il un pays où l'on prenne plus d'intérêt aux élections, où l'on se donne plus de peine, pour faire ensorte que le peuple ne soit représenté que par des hommes qui le peuvent bien servir, qu'en Angleterre ? La réponse est claire. Quel plus bel exemple pouvons nous donc nous proposer, que de marcher sur les traces de nos sages vainqueurs ?

Mais si l'amour de son pays, fait éclore le dévouement le plus patriotique, il faut avouer que l'esprit de parti produit de grands maux. Quelle en est la cause ? Le voici :—Lorsque l'on n'a pas de bonnes raisons à donner, lorsque l'on se borne à vouloir élire un individu parcequ'il l'a déjà été, ou lorsque d'un autre côté, l'on ne veut pas accorder son influence à un membre de la société qui serait propre à s'acquitter de la charge qu'il sollicite, parceque l'on a contre lui, quelques petits sujets de mécontentement personnel, la conséquence inévitable est que, sacrifiant l'intérêt commun, pour satisfaire une petite vengeance, les personnes qui en agissent ainsi, sont souvent la cause que nous voyons une ville représentée par des étrangers qui pensent à leurs constituans, lorsqu'ils ont assez de loisir pour ne pas s'occuper exclusivement de ce qui les touche d'un peu plus près.

« Braves et honnêtes Electeurs, de grâce, bannissez de vos cœurs, la crainte de déplaire, le désir de vous venger ; montrez vous généreux, montrez vous les amis de votre pays ; sentez l'importance du grand jour qui approche. N'allez pas tête baissée, vous plonger dans un précipice peut-être, sans vous arrêter sur le bord, et considérer votre démarche. Instruisez vous ; raisonnez ; vous êtes libres, agissez librement. Sondez les motifs qui doivent vous porter à agir, expliquez les à tous, mais gardez vous de mettre l'insulte à la place du raisonnement. Ce n'est pas l'individu, mais la question générale pour le bien du pays, que vous devez envisager. Je prends congé de vous pour ce moment, jusqu'à celui où j'aurai le bonheur de vous revoir à la place publique. donner librement vos voix, comme celui qui a pris la plume pour vous parler franchement. »

Quant à vous M. le Rédacteur, je vous prie de me croire, jusqu'à nouvel ordre,

Votre très-humble Serviteur,

Un Ami de son Pays.

Aux Libres et Indépendans Electeurs du Bourg des Trois-Rivières.

MESSIEURS,

LA mort récente de Mr. Ranvozé, vous ayant privé de votre Représentant en Parlement, me présente l'occasion de rechercher l'honneur distingué de vous représenter.

En m'offrant comme candidat pour solliciter cette haute marque de votre confiance, je vous prie de croire que si j'ai le bonheur de devenir l'objet de votre choix, mes efforts seront dirigés vers votre avantage particulier aussi bien qu'à promouvoir les intérêts généraux de la Province.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble et

Très-Obéissant Serviteur.

CHARLES R. OGDEN.

Trois-Rivières, 16 Août, 1826.